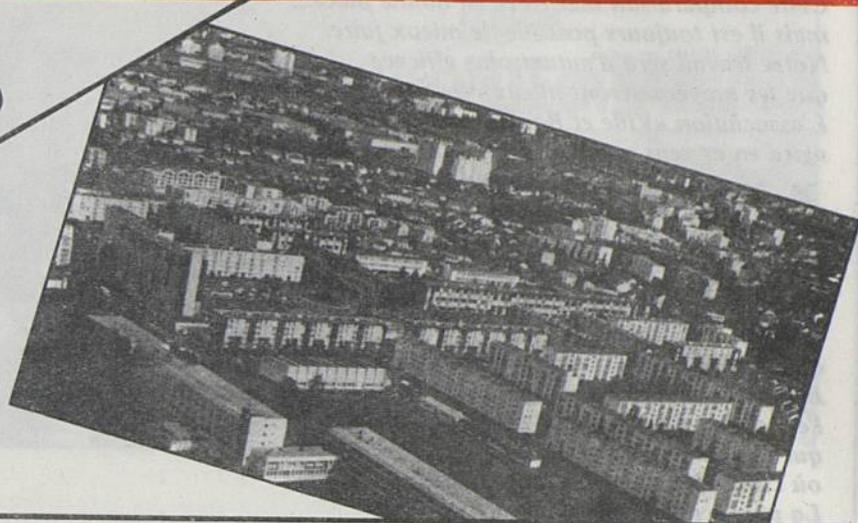


REZE INFORMATION

décembre 83 - janvier 84 numéro 5

Bimestriel d'Informations Municipales.

Rezé-laïcité



REZÉ
15/16 Déc.83

Assemblée Constitutive
de l'Association des Maires
des Villes de Banlieues des Grandes Villes de Province

**nos
villes**

Tout sur :

- Le prix de la ville
- Le jumelage algérien
- La première année du Siman
- Le vignoble Rezéen

**la banlieue
autrement**

Rezé autrement

Faire connaître notre ville, ses habitants, son travail, est un des objectifs de la Municipalité. Le Congrès National des villes de banlieue de banlieue m'a donné l'occasion

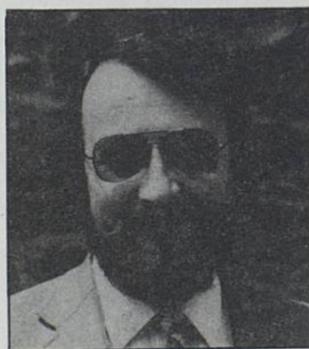
de présenter notre commune. Cinquante Maires ont pu apprécier la qualité de nos services, de nos équipements et les comparer avec les leurs. Cette comparaison met Rezé en bonne place... mais il est toujours possible de mieux faire. Notre travail sera d'autant plus efficace que les moyens seront mieux répartis. L'association «Ville et Banlieue» nouvellement créée agira en ce sens auprès des pouvoirs publics.

Notre ville sait ce qu'elle veut ; elle est prête à affirmer ses volontés et ses choix. C'est ainsi qu'un grand nombre de Rezéens ont participé à la manifestation organisée par le C.N.A.L - réaffirmation de l'idée laïque que je souhaiterais transformer en ouverture d'un réel débat. Les problèmes de la scolarisation, la formation professionnelle, l'éducation de nos enfants méritent mieux que des combats d'arrière garde où l'invective tient lieu d'argument. La paix scolaire qui existe à Rezé est due à la qualité de l'enseignement public. Nous continuerons à l'assurer.

L'année se termine, marquée par la rigueur économique et la mobilisation pour la transformation de notre pays. Les injustices flagrantes ont été balayées mais le grand combat pour l'emploi est loin d'être gagné. Il nous faut persévérer.

1984 sera une année importante dans la réalisation des engagements concernant le pays Rezé participera à l'effort national, à la mesure de ses moyens et ses idées. Permettez enfin au Maire et à l'équipe municipale toute entière de vous offrir leurs meilleurs vœux.

Jacques Floch



1. Raymond Mottais
2. Michel Brochu
3. Gilles Retière



Serge Conchaudron, conseiller régional, adjoint aux finances et Yannick Guillou, adjoint à l'enseignement, ont démissionné de leur poste pour raisons personnelles. Tous deux restent conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal a élu leurs remplaçants : Raymond Mottais devient adjoint aux finances, Michel Brochu adjoint à l'enseignement et Gilles Retière conseiller régional.

REZÉ-INFORMATION

Bimestriel d'informations municipales
Gérant : Jacques Floch
Directeur de publication : Daniel Prin
Rédaction : Mairie de Rezé

l'évènement

Dire que les banlieues bougent devient quasiment une banalité souvent synonyme de cages à poules, uniformité, loubards, insécurité, zone...

Et si les banlieusards déchiraient l'affiche trop facilement placardée !

Et si tout d'un coup, comme ça, ils décidaient ensemble de fausser la musique du refrain, pour écrire un nouveau texte sur une nouvelle ville rebâtie par eux... pour y vivre.

Rezé vient de vivre un évènement d'une grande importance. Une quarantaine de villes de plus de 10 000 habitants de tous les coins de la France se sont données rendez-vous dans les murs de la cité - au Chêne-Gala - pendant deux jours pour débattre de leurs problèmes et «faire de nos banlieues de vraies villes et non plus des logements annexes des centres».

Cent sept villes qui répondaient aux critères de la ville de banlieue furent contactées ; quarante sept ont déclaré être intéressées et une quarantaine étaient présentes au premier congrès constitutif des 15 et 16 décembre à Rezé.

Une association est née des travaux de cette assemblée : «Ville et Banlieue» (association des maires des villes de banlieue des grandes villes de province). Elle part du constat que les villes satellites des grandes villes de province, c'est-à-dire, les périphéries, les banlieues, souffrent des mêmes maux et sont confrontés aux mêmes problèmes : l'anonymat, leur position de faire-valoir de la ville-centre. Ces villes ont pour fil directeur leur communauté d'intérêt dans une approche politique pluraliste, de Droite ou de Gauche ; la banlieue reste la banlieue, c'est pourquoi elle doit devenir une ville, une vraie ville.

«Notre projet a pour but de pousser à l'émergence les villes de banlieue afin qu'elles trouvent ou retrouvent

naissance d'un mouvement :

La banlieue bouge

leur identité et qu'elles sortent de l'anonymat. Notre démarche est un pas vers l'émancipation de nos villes» affirmait Jacques Floch, élu président de l'association.

un interlocuteur

Fortes de leur spécificité et du potentiel humain, financier, culturel etc, qui les distinguent des villes-centres, les villes de banlieue en mettant leurs énergies en commun, veulent devenir un interlocuteur de poids reconnu par les partenaires et les pouvoirs publics. «Ville et Banlieue» représentant pour l'instant -la liste des adhésions est toujours ouverte- plus d'un million d'habitants pour quarante villes, a toute vocation pour devenir le porte parole et le fer de



lance de la réhabilitation du concept de banlieue, victime encore d'une connotation trop péjorative.

Le problème des banlieues s'impose à tous, il n'est que de se souvenir de quelques évènements dramatiques des banlieues parisienne ou lyonnaise. Le reste de la province n'en n'est pas encore à ce stade mais quelques signes recommandent d'agir dès maintenant : progression de la petite délinquance depuis plusieurs années, paupérisation de certains immeubles H.L.M., crise d'identité...

Parmi les nombreux intervenants, M. Bonnemaïson, vice-président du Conseil National de la prévention de la délinquance, recommandait d'agir contre le cloisonnement entre les services - police, éducation - par le développement de l'information et de la concertation. Des conseils départementaux de la prévention vont être créés, puis les maires auront à se prononcer sur la mise en place des conseils communaux.

faire de la ville

Cette réflexion entre les maires des villes de banlieue devrait trouver son articulation avec l'opération «Banlieues 89» confiée à MM. Castro et Cantal-Dupart chargés de proposer et de promouvoir des idées touchant à l'urbanisation.

Comment s'harmonise les deux mouvements ?

Si «Ville et Banlieue» s'intéresse à la société et à l'environnement des villes de banlieue (culture, finances, démographie, emploi etc) «Banlieues 89» pour sa part travaille plus précisément à la conquête de la ville par des aménagements et un souffle nouveau

sur l'urbanisme. «Banlieues 89» n'est pas inconnue à Rezé, l'aménagement Martyrs/Libération dont les travaux commenceront en janvier 84 en est l'une des premières applications.

Ces deux jeunes et importants mouvements dont le dernier s'est créé sous les yeux des Rezéens, se complètent parfaitement. Ils se donnent pour but commun de «faire de la ville».

décoller

Le bon moyen tout d'abord c'est de se faire connaître pour les banlieues, elles entendent donc informer tous azimuts de leurs réalisations.

L'étude et l'analyse très pointue de leurs difficultés ainsi que la concertation avec les partenaires régionaux et nationaux, doublée de la rédaction d'un livre blanc, devraient permettre l'action vers trois axes : la maîtrise de l'urbanisation, l'amélioration de la vie quotidienne et le développement social des quartiers.

Les élus réunis à Rezé ne se sont pas arrêtés là puisqu'ils proposent aussi la révision d'une part de la fiscalité des villes de banlieue, la modification des prêts locatifs pour faciliter le logement social et la maîtrise de l'attribution de ces logements.

La réflexion est bien avancée puisqu'on entre déjà dans le détail des problèmes. Les banlieues décollent. Ils sont quelques maires à avoir compris que la dynamique de la ville de demain doit venir de la banlieue. C'est la conciliation des habitants avec un mode de vie et un urbanisme désiré et non plus subi, qui est à l'ordre du jour. La ville de demain est en marche, ils sont déjà une quarantaine dans le coup. Il reste des places.



Budget 1984 :

Les grandes orientations

Administrer une commune c'est aussi prévoir et quantifier ses projets. Les grandes orientations pour 1984 sont arrêtées ; leur traduction exacte en chiffres sera fixée par le Budget Primitif de la ville au mois de mars.

Suivant les injonctions de la politique gouvernementale, l'augmentation de la masse budgétaire ne dépassera pas 5% par rapport à 1983. Six grandes directions se partagent les deniers rezéens.

A tout seigneur tout honneur, la note de la voirie et l'urbanisme devrait se monter à un total de 6,8 MF répartis ainsi : 3,8 MF fin du règlement du viaduc des Bourdonnières et 3 MF pour la voirie, trottoirs etc. et la construction de la voie destinée à prolonger la rue Louise Michel.

Toujours au conditionnel et au chapitre de l'assainissement serait prévu pour un montant de 3 MF les travaux nécessaires au raccordement de certaines rues sur le réseau des égouts. Ainsi serait bouclé le système de canalisation par voie gravitaire.

Il restera à étudier la construction du collecteur de la Jaguère et d'en

commencer les travaux sur le collectif budgétaire de 84.

La continuation des programmes de rénovation des bâtiments et l'équipement en matériel pédagogique et informatique des écoles totaliseraient une facture de 750 000 F dans le secteur de l'enseignement ou la vitesse de croisière est atteinte en matière d'investissement.

gymnase ?

Gymnase ou pas gymnase à l'Ouche Dinier ? Le choix reste à faire.

Supposons la construction du gymnase et ajoutons les travaux classiques d'entretien dans les équipements sportifs déjà existants, l'addition se chiffre à 4,8 MF.

Poursuivons par 600.000 F d'entretien pour les bâtiments communaux auxquels il conviendrait d'ajouter 330.000 F représentant les besoins en mobilier, immobilier, équipement divers de l'administration (informatique).

La commune soucieuse de son patrimoine historique compte investir 200.000 F de travaux pour continuer la réfection de la chapelle St Lupien.

Enfin, deuxième volet des orientations pour 84 : le fonctionnement, qui équivaut à 75% du budget total. Pas d'évolution notable dans ce secteur, les frais de personnel pourraient augmenter de 6%. Traitements, charges et formation du personnel représentent entre 40 et 42% du budget de fonctionnement.

L'évolution de la fiscalité devrait se situer aux alentours de 5%.

Toutes ces tendances seront affinées en mars 84.

B.S.83

Le budget supplémentaire 83 intervient pour équilibrer en cours d'année les prévisions du budget primitif.

Il comprend les réalisations suivantes : diagnostic thermique des bâtiments communaux, aménagement d'un Greta à Rezé-Centre, de l'école de Rezé-Centre II - après regroupement de Rezé-Centre I - travaux à l'école de musique.

Les modifications portées au budget supplémentaire 83 ne représentent que 2,31% du budget primitif.

FICHES PRATIQUES

Ces fiches que nous ferons paraître à raison de deux par bulletin, que vous pourrez découper et classer, reprennent schématiquement les problèmes qui se posent le plus souvent lors des consultations juridiques gratuites du mercredi matin à la Mairie (sur rendez-vous).

ASSURANCE AUTOMOBILE

QUESTION

En juillet dernier, au retour des vacances, j'ai provoqué un accident, ma femme et mes deux enfants ont été blessés. Mon assureur m'a précisé que le contrat d'assurance automobile ne garantissait pas les dommages subis par la famille du conducteur responsable de l'accident. A-t-il raison ?

REPONSE

Avant le 9 juin dernier, il fallait souscrire une garantie «famille passagers» ou «personnes transportées» pour que votre famille puisse obtenir des indemnités.

Le décret n° 83.482 du 9 juin 1983 a modifié cette situation. Dorénavant les compagnies d'assurance doivent garantir les dommages subis par le conjoint, ascendants et descendants du conducteur du véhicule dans la police de base.

Par contre, les dommages subis par la personne conduisant le véhicule ne sont pas obligatoirement réparés.

Dans votre cas la compagnie d'assurance devra indemniser votre femme et vos deux enfants en fonction de l'importance des blessures.

SERVITUDE DE PASSAGE

QUESTION

Je suis propriétaire d'un terrain relié à la voie publique. J'ai obtenu de mon voisin un droit de passage pour accéder à une autre voie ; ce droit a été constaté par acte notarié.

Mon voisin entend maintenant revenir sur cet accord au motif que mon terrain n'est pas enclavé. Quels sont mes droits ?

REPONSE

Votre voisin confond deux origines possibles de la servitude de passage.

- l'article 682 du Code Civil organise le droit au désenclavement pour les terrains dont l'accès n'est possible qu'en passant chez un ou plusieurs voisins. C'est la servitude légale.

- le droit pour deux propriétaires de convenir du passage de l'un d'eux sur le terrain de l'autre, même en l'absence de toute enclave. C'est la servitude conventionnelle.

Vous êtes dans cette dernière situation. Dans votre cas, le droit de passage ne pourra être supprimé que si vous acceptez d'y renoncer. Cette renonciation devra être constatée par acte notarié.

Néanmoins vous êtes lié par le contenu de la convention. Si le passage a été prévu pour piétons, il ne pourra être étendu aux voitures.

Le prix des choses :

Devis de ville

Savez-vous combien coûte un feu trichrome, 1 m² de trottoir, 100 m² de chaussée, un platane ou un lampadaire ? Il faut avouer que face à ce genre de questions il y a de quoi rester perplexe. Pourtant les éléments cités nous sont à tous familiers. Ils font partie de notre paysage urbain, nous en avons quotidiennement l'usage, et ils sont pris en compte chaque année dans le budget de la voirie voté par la municipalité.

Pour essayer d'y voir plus clair et comprendre de façon détaillée ce que peut recouvrir cet investisse-

ment municipal de Rezé en cas réel, et il est calculé hors-tax. Maintenant, si vous voulez bien nous suivre nous allons visiter le chantier.

- Une aire de trottoir bitumé de 2,50 m de large coûte 71,00 F le m² soit sur 100 m des 2 côtés : 35.500 F HT.

- La bordure de trottoir en granite (15 cm de large sur 25 cm de haut) fournie et posée coûte 194,00 F le m soit pour 100 m des 2 côtés : 38 800 F HT.

- Le caniveau classique de 25 cm de haut coûte 82,00 F le m soit pour 100 m des 2 côtés : 16 400 F HT.

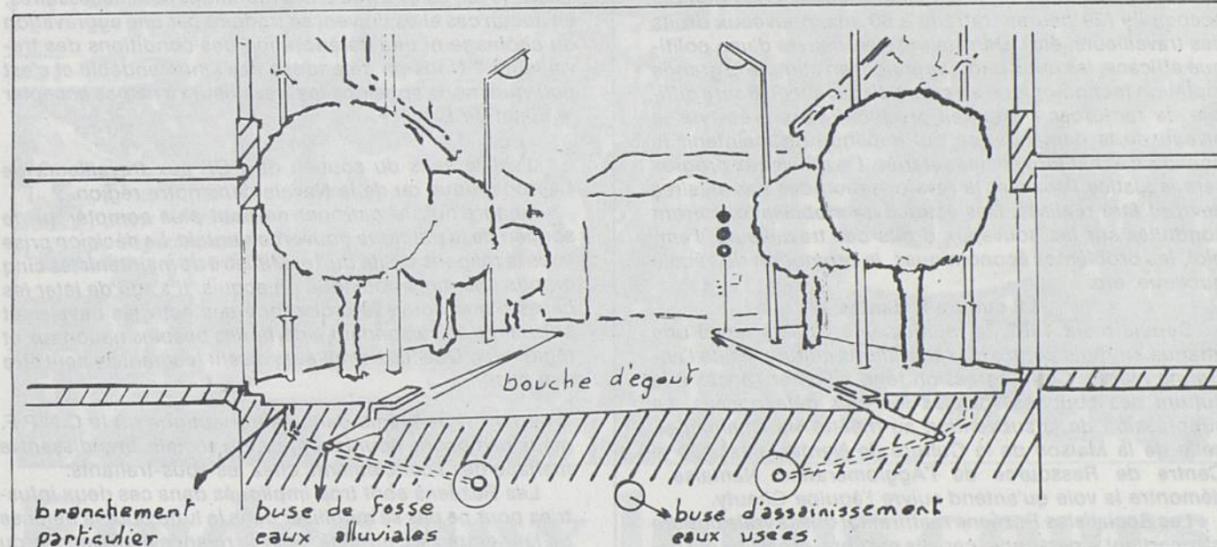
- La pose d'une chaussée légère de 7 m de large avec 6 cm de bitume, plus le

rocheux) ; un remblai de sable anti-argile ; un regard (plaque d'égout) tous les 60 m. Si l'on compte la démolition et la réfection de la chaussée, l'ensemble revient à 700 F le m soit pour 100 m : 70.000 F HT.

- Un lampadaire de 10 m de haut avec lanterne de 250 watt, tranchée et câble, tous les 35 m coûte 11.000 F l'unité. Nous n'en compterons que 3 vu la largeur de notre rue, ce qui nous revient à 33.000 F HT.

- Un feu trichrome fourni et posé coûte 41.340 F HT.

- Un arbre d'alignement que nous choisirons en haute gamme parmi les platanes, marronniers hybrides sans marrons, peupliers, sorbiers ou pru-



ment auquel participe la collectivité toute entière, nous nous sommes livrés à un petit jeu de construction que nous vous invitons à suivre avec nous. Sur le croquis ci-dessous, nous avons représenté une rue-type située dans une ville de moins de 40.000 habitants et tracée dans un quartier à forte densité d'habitation. Nous avons donné une longueur de 100 m à notre rue et nous avons calculé point par point le prix de revient de chaque élément sur cette distance à l'aide de son coût unitaire. Nous avons pu constater, par exemple, que 100 m de réseau d'assainissement équivalent à peu près au coût de 100 m² de chaussée ; ou que 100 m de caniveau valent à peine moins cher que 30 arbres d'alignements... Cette esquisse permettant surtout de donner une idée du prix de chaque chose, le résultat final n'a que peu d'importance. Il se situe cependant dans la très large fourchette des coûts qu'aurait pu engager

terrassément, plus 10 cm de sable, coûte pour une grande masse de travaux et pour un contrat annuel 110,00 F le m² soit pour 100 m² : 77.000 F HT.

- Le réseau d'écoulement des eaux pluviales comprend : une buse de fosse latérale de 300 mm de diamètre située sous trottoir pour l'écoulement des eaux pluviales à 200 F le m ; une bouche d'égout simple sans syphon pour les eaux de ruissellement ou de pluie tous les 50 m à 1.600 F l'unité ; un branchement particulier chez les riverains pour recueillir l'eau des gouttières tous les 10 m à 217 F l'unité. Cela nous revient au total à 253 F le m soit pour 100 m des 2 côtés : 49 140 F HT.

- Le réseau d'assainissement comprend : une buse de 250 mm de diamètre située sous chaussée à 1,60 m de profondeur dont 1,10 m de rochers (le sous-sol de Rezé par exemple est très

nus... et que nous planterons tous les 6 m coûte 600 F l'unité, soit pour 100 m 30 arbres pour les deux côtés : 18.000 F HT.

Une fois planté ce décor, nous obtenons un coût total de 379 180 F HT. Ce chiffre, répétons-le, est proche des coûts réels mais il ne tient pas compte des facteurs existants dans chaque cas particulier.

Nous aurions pu rajouter à notre paysage de la pelouse à 4,80 F le m², ou des bégonias à 3,50 F le pied sachant qu'il en faut 15 par m², ou encore tenir compte du prix moyen d'entretien des arbres : 5,50 F le m²... Si vous vous sentez l'âme créatrice, nous vous laissons le loisir de poursuivre cet aménagement ; en prenant soin toutefois de vous munir de votre calculatrice, et sans oublier que malgré des données réelles, il s'agit d'urbanisme-fiction.

P.S.

Tribunes libres

P.C.F.

Ecole et culture : liberté

Plus de 120 000 personnes ont manifesté à Nantes le 27 novembre pour rappeler que, «la laïcité c'est la liberté», «l'école laïque c'est l'école de la République».

Combattre les inégalités c'est se battre contre le maintien du dualisme scolaire. Nantes n'avait jamais connu une manifestation d'une telle ampleur ; c'est la démonstration que le Gouvernement peut s'appuyer sur un mouvement populaire. Tout le peuple de Gauche attend la création de ce grand service unifié public et laïc de l'éducation.

Le 1er Ministre va proposer un texte de loi qui devrait permettre d'avancer dans le sens des engagements de mai 1981. Les Socialistes de Rezé ont pris toute leur place dans la réussite des manifestations ; ils soutiendront les mesures du gouvernement qui iront dans le sens de l'unification du système scolaire en France.

Rencontre P.S. et P.C.F.

Le Parti Socialiste et le Parti Communiste se sont rencontrés pour faire le point sur l'oeuvre considérable accomplie (39 heures, retraite à 60 ans, nouveaux droits des travailleurs, etc). Dans la mise en oeuvre d'une politique efficace, les deux partis prennent en compte la grande mutation technologique en cours. Ils savent qu'il sera difficile de renforcer l'appareil productif sans préserver le niveau de la demande, ce qui implique de maintenir le pouvoir d'achat moyen des salariés. De nouveaux progrès vers la justice fiscale et la revalorisation des bas salaires devront être réalisés. Des actions de mobilisation seront conduites sur les nouveaux droits des travailleurs, l'emploi, les problèmes économiques, la promotion de l'école publique, etc.

La culture à Nantes

Depuis mars 1983, la municipalité Chauty lance une attaque en règle contre les réalisations culturelles de l'ancienne mairie. Cette agression tend à limiter l'accès à la culture des couches sociales les plus défavorisées. La suppression de la subvention au théâtre «la Chamaille», celle de la Maison de la Culture de Nantes ainsi que le Centre de Ressource de l'Agglomération Nantaise, démontre la voie qu'entend suivre l'équipe Chauty.

Les Socialistes Rezéens réaffirment que la vraie culture n'appartient à personne, car elle est libre, créatrice et l'expression même de la société que nous construisons.

La section de Rezé du Parti Socialiste

Non au diktat du CNPF

Après l'accord PCF-PS, après les grandes manifestations laïques et d'autres luttes encore, quelque chose de neuf est en train de naître dans le paysage politique français. La prise de conscience grandit de la nécessité de riposter à la Droite et d'agir pour que les changements espérés en 1981 s'inscrivent dans la réalité.

Mais, pour faire barrage à la Droite, il ne suffit pas de camper sur l'acquis. Si la crise est une réalité, on peut y résister. Pour cela, il y a des obstacles à vaincre : les gâchis capitalistes, la spéculation, les sorties de capitaux continuent et maintiennent une inflation, un endettement de la France excessifs, ils s'opposent au progrès de la production et de l'emploi. La Droite et le C.N.P.F. accusent la Gauche de ces difficultés, alors qu'ils en sont à l'origine.

A entendre certains, les Communistes proposeraient une politique passéiste. Passéiste, la constatation que les profits patronaux ont grimpé de + 25% en 2 ans ? Passéiste, le fait de dire que si des mutations sont nécessaires, en aucun cas elles doivent se traduire par une aggravation du chômage ni une détérioration des conditions des travailleurs ? Nous ne défendons pas l'indéfendable et c'est pourquoi nous appelons les travailleurs à ne pas accepter le diktat du C.N.P.F.

C'est le sens du soutien du PCF aux travailleurs de l'Aéronautique ou de la Navale dans notre région.

Aujourd'hui, le patronat ne peut plus compter sur le soutien de la politique gouvernementale. La décision prise sous la responsabilité du 1er Ministre de maintenir les cinq grands chantiers constitue un acquis. Il s'agit de jeter les bases d'une nouvelle croissance des activités navales et portuaires en raisonnant à partir des besoins nationaux et régionaux. Que les travailleurs disent leur mot ne peut être que positif.

Il en est de même dans l'Aéronautique où le C.N.P.F. mène campagne pour la régression sociale, brandissant la menace des licenciements chez les sous-traitants.

Les Rezéens sont trop impliqués dans ces deux industries pour ne pas se mobiliser dans la lutte pour la défense de leur emploi et, au-delà, pour la relance économique du pays et de la région.

Yann Vince - Secrétaire de la Section de Rezé du PCF

Opposition

Cet espace était réservé à la libre expression de l'Opposition qui a refusé de l'utiliser.

Rezé - Laïcité

Laïcité, laïcité, qu'existe-t-il en ton nom ?

Rezé-Laïcité, on pourrait presque accoler les deux mots tant le second qualifie parfaitement le premier. C'est en nombre que sont venus les Rezéens à la manifestation du 27 novembre à Nantes apporter leur pierre à l'édifice des 120 000 personnes qui clamaient haut et fort leur attachement à l'école de la République.

On est d'autant plus convaincu quand on possède un acquis à défendre, c'est bien le cas à Rezé. A l'actif de la ville, une politique d'innovation - l'ordinateur dans le primaire -, le souci de défendre la qualité de l'Ecole, la

confiance et le soutien réciproque avec les amicales laïques, tant il est vrai qu'une politique sérieuse ne peut se passer du relai associatif pour son épanouissement.

Pas seulement les écoles, les associations et les parents d'élèves, la laïcité à Rezé c'est aussi la formation pour adultes, les cours de langues, l'école des parents et la liste n'est pas complète.

C'est pourquoi nous vous proposons de passer en revue quelques composantes essentielles ou méconnues de la laïcité à Rezé.



Etudes aux longs cours

Parlez-vous Roumain ? L'Office Municipal des Jumelages propose trois langues vivantes à emporter dans ses bagages.

Que vous habitiez Rezé ou une autre commune, vous pouvez vous initier et vous perfectionner en Anglais, en Allemand, ou en Roumain à l'Office Municipal des Jumelages de Rezé. Il suffit pour cela de vous inscrire avant chaque rentrée scolaire dans l'un des quatre niveaux proposés pour ces trois langues. Les cours se déroulent rue des Frères Lumière, à la cadence d'une séance par semaine de 19 h à 20 h 30. Les droits d'inscription s'élèvent à 130 F, plus 10 F d'adhésion à l'OMJ, pour les Rezéens, et à 230 F, plus 10 F

d'adhésion, pour les autres. 163 personnes dont 115 Rezéens suivent actuellement ces cours qui, au-delà de leur but pédagogique ont l'intérêt de favoriser les échanges avec les villes de Saint-Wendel (RFA) jumelée avec Rezé et d'Arad (Roumanie) qui depuis plusieurs années, entretient des relations suivies avec notre cité. Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mme Gautreau, Office Municipal des Jumelages à Rezé - 75.87.97

Cours d'Arabe : retrouver une identité culturelle.

En réponse à une demande exprimée depuis plusieurs années par les familles immigrées de Rezé, la Confédération Syndicale des Familles organise depuis avril 1983 des cours

d'Arabe pour les enfants et les adolescents. Cette activité qui a pour but d'aider les jeunes à retrouver une identité culturelle s'adresse aujourd'hui à une quinzaine de familles devenues adhérentes à la CSF et à une trentaine d'enfants de 6 à 15 ans. Dispensés par des parents bénévoles, les cours ont lieu au Centre Social du Château de Rezé, de 10 h à 12 h pour les petits et de 14 h à 16 h pour les plus grands, tous les mercredis.

La CSF de Rezé propose également des cours d'alphabétisation et de Français pour les adultes.

Pour tous renseignements contacter Mme Quéméa, Confédération Syndicale des Familles, permanences les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30, Centre Social du Château, allée de Touraine Tél. 75.56.44

Certificat d'études primaires Il n'est jamais trop tard.

Bien que le Certificat d'Etudes Primaires ne soit guère en vogue aujourd'hui dans les écoles, c'est un examen toujours demandé dans certains services publics comme les hôpitaux, pour accéder par exemple à la titularisation. Afin d'aider les personnes qui le souhaitent, à préparer cette épreuve, l'école de Château Nord de Rezé dispense trois jours par semaine des cours de préparation au CEP pour adultes. Ces cours s'adressent aux personnes âgées de plus de 17 ans ne fréquentant pas d'établissement scolaire public ou privé. Ils comportent un travail en profondeur axé sur le français et les mathématiques et apportent des notions sur l'histoire, la géographie et les sciences naturelles.

15 à 20 personnes, dont certaines possèdent déjà le CEP mais cherchent à se remettre à niveau, suivent actuellement ces cours. L'école de Château Nord, qui présente cette année 10 à 15 personnes à l'examen, a enregistré depuis quatre ans, un pourcentage de réussite de 90% à 100%. Les cours sont assurés par deux instituteurs en activité. Ils se déroulent de novembre à mai, le lundi de 18 h 15 à 20 h 45, et les mardi et vendredi de 18 h à 20 h 30. S'adresser à l'école de Château Nord, allée de Picardie - 75.43.46

L'apprentissage à la portée des jeunes Rezéens.

Depuis de nombreuses années la Municipalité de Rezé prête des locaux situés rue Camille Jouis, au Centre de Formation des Apprentis de la Cham-

bre des Métiers de Nantes. Cela permet aux apprentis résidant à Rezé de suivre une partie de leur formation sur leur commune. Ouverte aux jeunes de 16 à 20 ans, cette formation se déroule sur deux années, par cycles de quatre semaines réparties en une semaine de cours théoriques et pratiques, et trois semaines en entreprise. Les cours théoriques, qui comprennent un enseignement général et une formation technique, se déroulent à Rezé pendant trois jours. Ils sont suivis de deux jours de cours pratiques dispensés à la Chambre des Métiers de Nantes. La formation suit les dates de l'année scolaire à raison de huit heures par jour. Une trentaine de places sont disponibles chaque année. Tous renseignements vous seront donnés au Centre de Formation des Apprentis, Chambre des Métiers de Nantes - 73.25.84

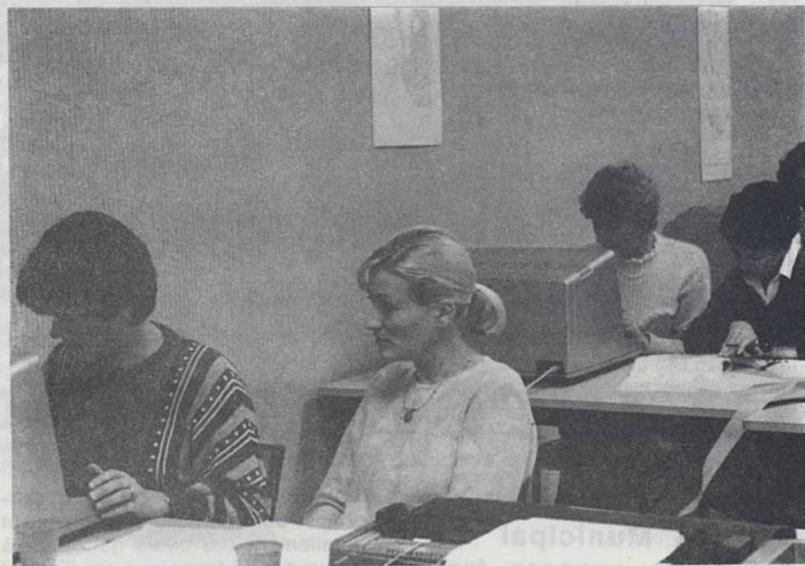
Prénom : Greta

Les GRETA (Groupement d'Établissements pour la Formation Continue) sont des organismes d'État créés dans la foulée de la loi de juillet 1971 reconnaissant le droit à la formation pour les adultes. Dépendants du Ministère de l'Éducation Nationale ils sont rattachés aux établissements secondaires dont ils utilisent en partie les locaux et le matériel.

Semblable aux 14 Greta de l'Académie de Nantes et aux 3 Greta du département, le Greta Sud-Loire est chargé de la promotion des formations, de l'étude des différents publics et de la mise en place des stages. Il s'adresse aux salariés d'entreprise dans le cadre de 1,1% consacrés à la formation continue, aux jeunes de 16 à 25 ans suivant les mesures gouvernementales, et à un public prioritaire «composé des femmes, des immigrés pour l'alphabétisation, et des détenus.

franchir les portes de l'école

Depuis quelques années, le Greta Sud-Loire sous l'impulsion de ses responsables, conscients d'occuper un secteur concurrentiel, a fait preuve d'une vitalité et d'un dynamisme grandissants. Bousculant quelque peu les traditions, il vient de franchir les portes de l'école, où sont habituellement logés les Greta, en quittant le lycée Jean Perrin pour s'installer place Jean-Baptiste Daviais dans des locaux clairs et indépendants mis à sa disposition par la mairie de Rezé. Cette «première» lui permet désormais d'offrir à son public un accueil plus personnalisé et d'assurer les for-



mations hors établissements scolaires ou hors entreprises, dans ses propres locaux. C'est le cas des stages du CEFIB, Centre de Formation en Informatique et Bureautique. Opération pilote lancée sous les auspices de M. Caquineau - conseiller en formation continue du Greta Sud-Loire - le CEFIB a été créé en mars dernier, afin de compléter les équipements micro-informatiques dans les écoles. C'est une structure autonome dotée de son propre matériel, qui a pour vocation de répondre aux besoins du public en matière de technologies nouvelles. 14 stages en micro-informatique et 4 stages en bureautique ont été effectués en 1983. Ils s'ajoutent au large éventail des formations proposées

toute l'année : stages spécialisés, préparation à des diplômes, remise à niveau, formation à la carte, stages pour jeunes demandeurs d'emploi, etc.

«Dans quelques années, prévoit le responsable du projet, il ne sera plus permis d'ignorer les techniques nouvelles de communication. La formation continue deviendra un outil indispensable pour compléter tout enseignement de base. C'est pourquoi nous avons préféré aujourd'hui prendre les devants plutôt que de courir le risque de nous laisser distancer demain». Un exemple qui mérite d'être suivi.

Greta Sud-Loire (CEFIB), pl. J.B. Daviais 44400 Rezé - 05.11.90

Au micro : l'ordinateur!

«L'école doit ouvrir ses portes à cette réalisation immense qu'est l'informatique (...) Une nouvelle culture naît sous nos yeux». Ces paroles de François Mitterrand au colloque «Informatique et Enseignement» situent l'importance de la mutation qui s'opère. Objectif avoué de l'Etat : 100 000 ordinateurs dans les écoles et le même nombre d'enseignants formés pour 1988 !

Rezé n'a pas attendu pour moderniser ses écoles ; la commune s'offre même deux premières : l'équipement systématique du primaire en micro-ordinateur (avant toute sélection des enfants) et l'organisation d'une école de parents.



portes ouvertes

L'Ouche-Dinier, première école à recevoir un équipement informatique, a reçu les parents, samedi 5 novembre ; ces derniers, amusés, intéressés et souvent conquis, ont pu mesurer, «sur le terrain», le travail de leurs enfants. Plus de 300 ont constaté, de visu, que l'ordinateur ne diminuait pas le sérieux de l'enseignement. Et l'enthousiasme de leurs enfants à résoudre des problèmes de français, calcul, géométrie les a satisfaits et rassurés : l'informatique, sans être une panacée est bien ce «plus» dont une pédagogie moderne a besoin.

Autre constat : l'ordinateur ne supprime pas l'enseignement traditionnel mais l'optimise ; pour l'utiliser, il faut toujours savoir lire, compter et écrire : la machine rejette sans pitié toute solution entachée d'une faute d'orthographe, même si le résultat est correct!

une école...

Satisfaits, voire éblouis, les parents ont rempli un questionnaire pour faire le point avant la mise en place de la formation qui leur est destinée.

Pas de surprise au dépouillement de l'enquête, mais des confirmations. Les parents n'ont «pas peur» de l'informatique. Il est peut-être révolu le temps où l'informatique rimait seulement avec chômage, fichiers dangereux ou angoisse diffuse... L'enthousiasme des enfants les a, semble-t-il conquis et ramené l'ordinateur à sa juste place, celle d'un outil de savoir parmi d'autres.

Autre sujet de satisfaction : 92% d'entre eux approuvent le projet, 67% veulent suivre une formation et 10%, déjà formés, sont d'accord pour initier leurs homologues.

A partir de l'analyse des désirs et besoins que révèle le questionnaire, un collectif composé de la municipalité, de la fédération des parents d'élèves, des enseignants et de l'amicale laïque a pris en charge l'école des parents. Pour l'instant, l'expérience se limite à l'Ouche-Dinier ; elle s'étendra, en fonction de la volonté des intéressés, au fur et à mesure de l'équipement des groupes scolaires.

Le collectif se penche sur deux types de besoin : une demande d'information sur le travail des enfants, sur le phénomène informatique en général et une demande de formation à la micro-informatique.

Si les pouvoirs publics subventionnent, comme c'est probable, cette opération pilote, l'école des parents sera gratuite ; sinon une cotisation modique est envisagée.

...et un centre de ressources

Pour couronner l'opération micro-informatique et coordonner les énergies qui s'expriment, la municipalité réfléchit actuellement à la création d'un centre de ressources. Ce serait un lieu ouvert à tous publics, rassemblant toutes les initiatives locales des clubs, écoles, associations, administrations, entreprises... Il constituerait un réservoir d'échange et de communication. Ce serait un lieu d'expérimentation, de formation, d'archives et de créativité.



La Source aux Lauriers :

عين الدفلة

Sous le signe de l'amitié et de la paix Rezé s'est fait une nouvelle amie de l'autre côté de la Méditerranée.



Ils étaient vingt deux ambassadeurs partis de Rezé, le maire en tête, pour se passer la bague au doigt avec l'amie au-delà de la Méditerranée : Aïn Eddefla.

Commencés il y a un an environ, les contacts avec la ville algérienne furent rondement menés puisque après la réception au mois d'avril d'une délégation et l'accueil d'une quinzaine de jeunes Algériens en centre d'été, les cérémonies officielles consacrant le jumelage entre les deux cités ont eu lieu début octobre 1983.

Au siège de l'Assemblée Populaire Communale, le 5 octobre dernier, sous un soleil aussi chaleureux que les sourires, MM. Ahmed Boucherit et Jacques Floch paraphaient solennellement la charte.

«...considérant le jumelage de leurs villes comme un instrument de culture

humaine dans le respect mutuel de leurs institutions. Il est le lien qui unit dans un esprit d'égalité et de réciprocité les populations entières de nos villes en vue de favoriser le contact des personnes, l'échange des idées, des techniques...»

Le texte précise aussi que ce lien à caractère éminemment social et éducatif ne saurait être détourné de son objet à des fins personnelles partisans ou politiques.

antipoison

Les élus d'Aïn Eddefla n'ont pas ménagé leur peine pour faire les honneurs de leur ville à la délégation rezéenne montrant tout ce dont on est fier - les carrières dominant la ville, le chantier du barrage de Kharaza, la ferme pilote, les lotissements et la réhabilitation -. Ils ont expliqué aussi les projets ainsi qu'on le fait avec des amis sincères puisque de chaque côté

de la Méditerranée les uns et les autres ont assumé le passé.

Les espoirs sont maintenant placés dans la jeunesse et la culture humaine ; «les jeunes des deux cités seront les éléments moteurs et déterminants des échanges. Ils seront la garantie de l'aboutissement de nos idéaux de paix et de coopération».

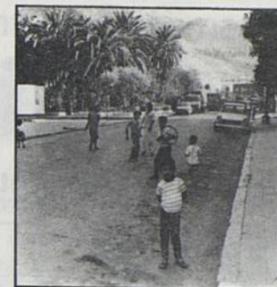
Dépasant le cadre des relations amicales classiques entre deux villes, la volonté commune dégagée est bien celle d'un plus, par delà l'Histoire et les racismes.

Les premiers contacts officiels et surtout amicaux semblent bien avoir administré la preuve que l'anti-dote au syndrome de Dreux existe ; le succès fulgurant de la marche des jeunes «beurs» vient de l'illustrer.

Rezé se flatte d'avoir anticipé. La visite du Premier Ministre du Gouvernement à Alger et la conver-

gence de vues exprimée par MM. Chadli et Mitterrand lors du voyage du Président Algérien à Paris, entendent creuser les fondations des nouvelles relations Nord-Sud.

Qui s'étonnerait alors qu'une ville d'Union de la Gauche et de surcroît une banlieue joue la carte de l'amitié algérienne ? C'est assez dire que les deux gouvernements suivent de près l'évolution des relations entre les deux villes.



chantier

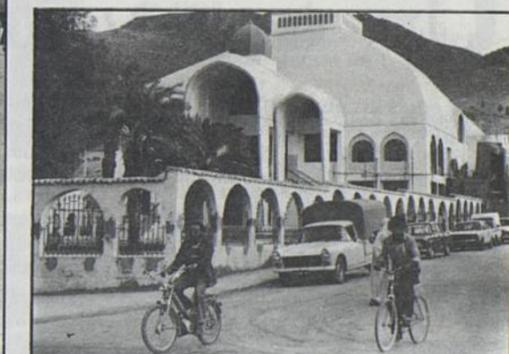
Quid d'Aïn Eddefla ?

A l'image d'une nation, «âgée» de 20 ans, Aïn Eddefla et sa région vivent les manches retroussées dans la poussière des chantiers des immeubles et de la nouvelle mosquée au centre de la ville. Et le travail avance à marche forcée : la banque fut construite en deux mois. Impossible de marcher boulevard Abdel-Kader sans croiser la jeunesse en majorité dans la ville. 8.000 jeunes de 6 à 17 ans sont scolarisés. Plus qu'une poussée démographique, il s'agit bel et bien d'une explosion d'une ampleur de 2.000 habitants en moyenne par an!

Aïn Eddefla touchée par le séisme d'El Asnam s'applique à reconstruire les immeubles détruits. En outre elle prend en charge deux initiatives intéressantes : l'accueil de trente familles venant des bidonvilles d'Alger conformément au plan de «retour à la terre pour la résorption de l'habitat précaire» et le programme de «dégourbisation» qui donne au fellah mal logé les matériaux grâce auxquels il pourra construire lui-même sa nouvelle maison.

Après les invitations dans l'intimité des familles et la joie du méchoui dégusté en commun, un premier pas est franchi, celui de la connaissance mutuelle ; les loisirs d'enfants pour l'été 84 sans doute ; la coopération technique entre les services municipaux ? pourquoi pas. Et après ?

Ainsi que l'exprimèrent les chefs des deux délégations juste avant le thé traditionnel, «que ce pacte aide nos enfants à se tendre la main pour que règne l'amitié et la paix». C'est parti.



Aïn Eddefla en chiffres

Géographie : Aïn Eddefla (La Source aux Lauriers), 43.000 habitants dont près de la moitié répartis sur un vaste secteur rural en une quinzaine de gros villages. Superficie de 18.000 ha, environ douze fois plus que Rezé.

La moitié de la population a moins de 20 ans. Aïn Eddefla est située à 60 km de ce qui fut El Asnam, maintenant Ech Cheliff.

2.500 naissances et 300

mariages ont été enregistrés en mairie en 83.

400 classes pour 14 écoles composent l'infrastructure de l'enseignement avec une moyenne de 40 à 50 enfants par classe.

Priorité à l'eau potable : Aïn Eddefla bénéficiera des services d'un barrage actuellement en construction sur l'Oued Cheliff à Kharaza, il permettra en outre d'irriguer 110.000 ha..

Une zone industrielle active se partage l'entretien d'engins de tra-

vaux publics et de camions, la fabrication de charpentes métalliques pour maisons anti-sismiques, la production d'aliment pour bétail, etc.

Pilote en agriculture : 4 fermes autogérées de plus de 1.000 ha chacune (bovins, ovins, céréales, tenues maraîchères et poulaillers).

Habitats anciens :

Pour la réhabilitation

Amélioration d'un logement ancien :

Lors de la réunion publique de la mi-octobre à Trentemoult, les habitants ont demandé des précisions sur les aides concernant la réhabilitation des logements anciens.

Rezé-Information a demandé au Centre d'Information sur l'Habitat de développer cette question qui intéresse tous les occupants de ce type d'habitation.

Toutes les aides financières (prêts, subventions, primes) sont attribuées sous certains critères :

- Conditions tenant au logement (logement ancien,...)
- Conditions tenant aux travaux (travaux de confort,...)
- Conditions tenant au demandeur (dans certains cas, plafond de ressources).

Quelle que soit votre situation, si vous voulez améliorer un logement ancien, informez-vous sur ces aides, au Centre d'Information sur l'Habitat, 6 rue de l'Arche Sèche 44000 Nantes -89.30.15 - ouvert du lundi au samedi inclus de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h. Fermé le mardi matin.

Les aides et les prêts	Vous êtes		
	propriétaire bailleur	propriétaire occupant	locataire
prime à l'amélioration de l'habitat		x	
subvention aux travaux de sortie d'insalubrité		x	
prêt à l'accession à la propriété (P.A.P.)		x	
prêt conventionné tout secteur	x	x	
subvention de l'A.N.A.H.	x		x
prêt H.L.M.		x	
prêt 1 %	x	x	x
prêt épargne logement	x	x	x
subvention de caisse de retraite		x	x

Achat et amélioration d'un logement ancien pour :

les aides et les prêts	..le louer	..l'occuper vous même
prêt conventionné tout secteur	x	x
prêt 1 %		x
prêt épargne logement	x	x
P.A.P.		x

Un nouveau coeur postal

Depuis le début de l'année, un nouveau bureau principal des Postes a ouvert ses portes aux Trois Moulins. Avec le bureau de 2ème classe de Pont-Rousseau, les deux annexes de Trentemoult et la Cité Radieuse, la



commune possède maintenant une gamme complète et moderne de services postaux.

L'architecte M. Pellerin, concepteur du bâtiment, s'est attaché à bien l'intégrer dans le quartier (lignes discrètes du type «bord de mer»). Soixante huit personnes y travaillent dont 47 facteurs disposant de 7 voitures, 2 cyclos et 25 vélos.

Le bureau des Trois Moulins est le coeur postal de Rezé. Il distribue environ 25 000 objets postaux et en reçoit plus de 9 000 par jour. Il se charge également de la distribution des Sorinières (3 000 objets).

Ce bureau est doté de trois positions de guichets et trois cabines de téléphone. Sa banque est protégée par un système moderne contre le vol.

Le bureau principal regroupe tout un ensemble de services : 120 boîtes postales, traitement immédiat - sur terminal ordinateur - des opérations sur les comptes chèques postaux ou caisse d'épargne, renseignements en tout genre, y compris financiers, réception et distribution du courrier, télégrammes, téléphone, etc.

Tous les matins, à 6 h 20 précises, le camion du centre de tri nantais dépose ses cinq tonnes de courrier. La course contre la montre commence : déchargement des 150 sacs, séparation des paquets et lettres ; à 6 h 30 les facteurs arrivent et effectuent un tri général par quartier ; à 7 h 30 ils préparent leur tournée en classant le courrier par rue ; à 9 h, début de la tournée qui s'achèvera vers 13 h 30.

Il ne vous restera plus alors qu'à décacheter vos lettres d'amour et autres factures.

Premier bilan d'une année de Siman :

Un peu à HUE, un peu à DIA

Après un an de vie commune pour les 19 villes du S.I.M.A.N., on constate dans ce premier bilan une bonne avancée pour certains dossiers (finances, handicapés) d'autres s'empêchent encore dans les attermoissements de la droite nantaise (voirie, transports en commun). Rezé arrive à tirer son épingle du jeu, ses dossiers se portent bien, merci.

finances

Elaboration et suivi du budget du S.I.M.A.N. : en 1984, le montant des participations communales s'élève à 68,5 MF, soit une somme équivalente à celle figurant au budget 1983.

action foncière

Le Plan d'Action Foncière a permis jusqu'à présent de réaliser des acquisitions pour le compte des communes, à hauteur de 21,5 MF (dont 698.000 F pour Rezé).

- construction de nouveaux locaux pour le Centre Expérimental Nantais de Rééducation et d'Orthophonie à Vertou.

études générales

La Commission a entamé une réflexion sur les thèmes suivants :
- l'avenir de l'agriculture périphérique
- l'habitat et la construction de logements
- l'harmonisation des P.O.S. des différentes communes.

Elle assure par ailleurs la définition

- Développement, à cette occasion, d'un réseau de distribution de chaleur qui utilisera la vapeur produite par l'usine et l'énergie fournie par une chaufferie-charbon.

voirie

L'objectif essentiel est la mise en place d'une voirie rapide permettant le contournement de l'agglomération nantaise.

Le dossier le plus important demeure bien entendu le franchissement de la Loire à Cheviré : les élus rezéens, soucieux de l'avancée très rapide d'un projet dont l'urgence est évidente, regrettent à cet égard les attermoissements de la Droite nantaise.

développement économique

- Concertation sur les zones industrielles
- Lancement d'un plan de développement du secteur tertiaire
- Examen de la situation du commerce de détail
- Réalisation d'un document de promotion économique de l'Agglomération nantaise

- Création de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes de 16 à 25 ans, dont l'utilité reconnue par tous, n'a pas empêché la majorité de Droite du Conseil Général de lui refuser une subvention pour l'année 1984

transport en commun

La préparation du budget 1984 a été l'occasion de se prononcer sur la hausse tarifaire de la SEMITAN qui sera limitée à 6 %.

Il convient de rappeler que la première ligne de tramway sera mise en service à la fin 1984 et que le projet de site propre pour autobus place du Commerce/Rezé - qui mettra le Sud Loire à dix minutes du centre ville - en est maintenant au stade de l'enquête publique, une subvention de 20 MF ayant d'ores et déjà été versée par le Ministère des Transports. Les travaux d'aménagement de la Place des Martyrs, intégrés pour leur part dans l'opération «Banlieues 89» doivent commencer en janvier prochain.



handicapés

Le 13 octobre dernier, sous la conduite de Jacques Floch, président de la Commission Handicapés, une délégation rendait visite aux installations gérées par le S.I.M.A.N.

Actuellement, la Commission participe à la gestion des équipements spécialisés suivants : école de la Blordière (qui va fusionner prochainement avec l'Ecole du Parc), Ecole Y. et A. Plancher et Centre des Chalonniers. Elle participe à la réalisation de deux Maisons d'Accueil Spécialisées (M.A.S.) à Bouguenais et Couëron.

En projet :

- construction d'une 3ème tranche à la Blordière
- construction d'un centre d'accueil pour adolescents psychotiques à Basse-Goulaine

- construction d'un centre d'accueil pour dévies moyens du Pays de Retz

et le suivi du programme de travail de l'AURAN (Agence d'Etudes Urbaines de l'Agglomération Nantaise).

cadre de vie

La Commission, a pris plusieurs décisions importantes :

- adhésion du S.I.M.A.N. à l'Association pour la Mesure et le Contrôle de la Pollution Atmosphérique dans l'Estuaire de la Loire
- étude sur les loisirs de proximité (à la demande de la ville de Rezé, le Bois des Poyaux sera intégré à cette étude comme site d'accueil éventuel d'une base de loisirs)
- participation du S.I.M.A.N. à l'étude préliminaire sur la réalisation d'un barrage à Pont-Rousseau.

infrastructures

- Réalisation d'une usine d'incinération des déchets urbains avec récupération de chaleur

dent

L'Union Mutualiste de Loire-Atlantique se décentralise ; elle installe à Rezé une maison de la Mutualité. A cette implantation s'ajoute celle d'un cabinet dentaire mutualiste de deux fauteuils.

Les Rezéens verront certainement d'un bon oeil un nouvel organisme s'occuper de leurs mauvaises dents.

moins mais mieux

Tout en prenant acte des six fermetures de classes, le Conseil Municipal a regretté ces mesures et déploré l'insuffisance des créations de poste. Les fermetures mettent en danger l'école publique et nuisent à la qualité de l'école (classes à deux niveaux).

Le Conseil souhaite que la baisse des effectifs soit mise à profit pour améliorer les conditions d'enseignement.

banque

La Ville a accordé sa garantie au Crédit Immobilier Familial pour un prêt de 13,5 millions de francs. Cette somme financera la construction de 31 pavillons au clos des Marais.

travaux pratiques

Rezé attache une grande importance à l'entretien de son patrimoine scolaire. La ville vient d'accepter des opérations non programmées, compte tenu de l'urgence des demandes.

Des travaux seront donc effectués au CES de la Petite Lande pour améliorer la sécurité (54.300 F) ; au CES Salvador Allende pour la mise en conformité du collecteur gaz (103.280 F) ; au Lycée Jean Perrin pour la sécurité et les économies d'énergie (6 millions de F).

Les travaux débiteront dès que l'Etat aura débloqué la part de financement qui lui revient d'assurer.

ambassadeurs

Le Conseil Municipal a accordé une subvention exceptionnelle de 5.000 F à l'ASBR volley ; ce club évolue en Nationale III et effectue des déplacements

coûteux. Cette somme lui permettra de participer à la haute compétition et, ainsi, de faire connaître Rezé.

rebut

Le dépôt d'objets encombrants de la rue Pierre Legendre, momentanément fermé pour agrandissement, est réouvert le mercredi et samedi, de 9 h à 12 h.

bouche à bouche

La Société Nationale de Sauvetage en mer, association type loi 1901, recrute. Si la surveillance des plages cet été et le sauvetage vous tentent, jetez-vous à l'eau.

L'association vous propose une formation théorique solide et un entraînement physique sérieux, sanctionnés par des brevets de secourisme.

Renseignements : Centre de Formation de Nantes - 15 av. de Neuilly - 44800 St Herblain - 74.38.88

faire les baux

Depuis le vote de la loi Quillot, le montant des loyers et l'établissement des baux sont règlementés.

Propriétaires et locataires, connaissez-vous vos nouveaux droits et devoirs ?

Le Centre d'Information sur l'Habitat peut répondre gratuitement à vos questions, du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Renseignements : Centre d'Information sur l'Habitat - 6 rue de l'Arche-Sèche - Nantes - 89.30.15

contractuelle

La décentralisation accroît le rôle des communes ; elle se traduit par une charge de travail supplémentaire pour les élus qui conduisent les affaires municipales.

Les services administratifs aident ces derniers dans leurs choix mais ne peuvent évidemment intervenir sur le plan politique.

Pour faire face aux nouvelles responsabilités qui leur échoient, les élus peuvent obtenir des disponibi-

lités ou recruter un collaborateur.

Le groupe communiste prenant possession de son local a choisi cette dernière solution et, avec l'accord du Conseil Municipal, s'est attaché les services d'une assistante.

chut !

Guy Bucher, conseiller municipal chargé des nuisances sonores, assure une permanence tous les mardis de 9 h à 12 h à la mairie centrale, place J.B. Daviais.

Prendre rendez-vous au 04.03.03 poste 319

stages

Le Greta vous propose sa nouvelle gamme de stages : initiation au nouveau plan comptable, à l'informatique, au traitement de textes ; entraînement à la programmation, au basic et apprentissage ou perfectionnement de l'anglais.

Renseignements, date des stages et inscriptions : Greta Sud Loire - Pl. J.B. Daviais - Rezé - 75.93.94 ou 05.11.90

vacances

Après le soleil, la neige. Tourisme et Travail vous propose des vacances d'hiver et organise des séjours à la montagne de décembre à mars.

Par ailleurs l'association prend acte des avancées sociales réalisées depuis 2 ans mais demande l'application d'une «véritable politique sociale du tourisme» : création de villages-vacances, démocratisation des transports, généralisation du chèque-vacances etc.

Renseignements : Tourisme et Travail - 20 rue J. Fraix - Rezé - 75.91.17

chauffage

La ville va effectuer un diagnostic thermique de tous les bâtiments communaux. A l'issue de cette étude, des spécialistes proposeront, cas par cas, des solutions pratiques pour réduire les dépenses de chauffage. Le coût de l'opération s'élève à 200 000 F ; cette somme

est prise en charge par la ville et l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie.

besoin de liquide

Le nouveau service d'hématologie de l'hôpital St Jacques permet maintenant de traiter sur place les malades de notre région.

Il dispense des soins qui nécessitent une grande quantité de plasma sanguin.

Pour faire face à ces besoins, le Centre de Transfusion de Nantes lance un appel pressant à tous les donateurs bénévoles.

Les médecins et leurs malades comptent sur vous.

Renseignements : Docteur Roux - 48.32.22 poste 78-58 - de 9 h à 17 h

jumelage

Le Conseil Municipal de novembre a officialisé le jumelage avec Aïn Eddelfa. Dans sa présentation du dossier, le Maire a situé l'enjeu de cette alliance : «Vingt ans après la fin de la guerre d'Algérie, Rezé peut et doit participer à l'oeuvre de réconciliation entre le peuple français et le peuple algérien. (...) Le temps n'efface pas tout mais l'Histoire explique et fait comprendre. Il y a nécessité de rencontre : la bête immonde du racisme frappe à notre porte et il faut nous donner les moyens de la combattre (...). Il nous faudra être inventif, coopérant et savoir être à l'écoute».

La majorité a approuvé ce jumelage, l'opposition s'est abstenue.

réserve

La réserve foncière du Génétais (2,5 ha) arrive au terme de ses acquisitions. Ce secteur devait accueillir un centre de secours dont l'emplacement a été reconsidéré. La réserve foncière est maintenant destinée à l'extension de l'urbanisation de la commune ; elle sera prise en charge par le SIMAN.

Archéologie :**L'Histoire au 1/50ème**

Grâce à la campagne de fouilles de la Direction des Antiquités Historiques en 1982, la connaissance du site archéologique de Rezé a fait un sérieux bond en avant.

Une étude approfondie des structures mises au jour (présentées aux Rezéens à la Toussaint 1982) par les archéologues et un architecte spécialisé dans l'urbanisme gallo-romain, a permis la réalisation d'une maquette restituant le site au 1/50ème.

Celle-ci, reprenant la vision photographique que nous avons publiée l'an passé dans Rezé-Information, montre en élévation les entrepôts construits en murs de terre (torchis) avec clayonnage de bois.

Cette maquette réalisée par les Antiquités Historiques a été présentée lors de l'exposition archéologique de la foire annuelle de Challans (expo «Lointain Passé») avant de venir à Rezé. Actuellement, elle circule dans les divers établissements scolaires où elle suscite l'intérêt de tous.

Restitution provisoire, la maquette actuelle sera ultérieurement remaniée dans une réalisation définitive représentant le secteur de St Lupien ; elle constituera la pièce maîtresse de la partie «archéologie» du futur musée sur l'Histoire de Rezé.



Cette démarche participe de la volonté commune des Antiquités Historiques, de la Ville et de la Société des Amis de Rezé, de faire connaître aux Rezéens ce que fut leur cité il y a quelques 2 000 ans.

Nul doute que de prochaines initiatives donneront lieu à de nouvelles manifestations d'intérêt de la part de la population.

Bien que la ville ait acquis les terrains concernés par les fouilles, l'avenir du site repose encore sur les études en cours pour une éventuelle conservation des structures existantes.

Dans ce domaine, nous n'en sommes qu'au stade des idées émises notamment par la Société des Amis de Rezé, laquelle souhaite l'aménagement d'un parc archéologique mettant en valeur les vestiges.

La proximité de la Chapelle St Lupien milite en ce sens.

Dans l'immédiat, les fouilles se poursuivent avec, en particulier durant l'hiver, de nouvelles investigations dans le riche sous-sol de la chapelle dont les restes gallo-romains avaient été découverts il y a un peu plus d'un siècle.

Mercredi à la carte

Finis les patronages d'antan et les loisirs avec quatre bouts de ficelles ! Les exigences des enfants ont bouleversé le train-train des animations.

L'O.L.E. s'est mis au goût du jour et propose des activités à la carte.

L'an dernier les animations du mercredi étaient centralisées à la Robinière. Désormais, pour faire connaître la ville aux enfants, assurer une bonne utilisation des locaux l'O.L.E. occupe également le Chêne-Gala et la maison du quartier Zola-Barbusse.

Les 4/6 ans ont rejoint les 6/13 ans dans la ronde du mercredi. A tout ce petit monde il est offert des menus variés : marionnettes, expression théâtrale et manuelle, initiation musicale, football, hockey sur gazon etc.

Encadrées par un animateur et un instructeur spécialisé, les activités sont renouvelées régulièrement ; l'enfant ne naîtra pas de l'uniformité.

Une centaine de petits Rezéens se bouscule tous les mercredis dans les ateliers de leurs choix, adaptés à leur âge.

La participation est modique : de 11 à 21 F. selon les revenus des parents pour la journée complète. Ce prix comprend, outre les activités, un petit déjeuner, un déjeuner et un goûter.

L'O.L.E. accueille tous les nouveaux venus et adapte ses ateliers en fonction de la demande.

Mercredi, jour magique ! Le Chêne-Gala, la Robinière et la maison de Zola-Barbusse bruissent de jeux divers : les enfants ont investi la place et choisi leurs aventures.

En oeuvre depuis plusieurs années, la révolution discrète des loisirs pour les jeunes se résume à cette inversion : l'enfant ne subit plus une activité, il la choisit.

Renseignements et inscriptions : Office des Loisirs d'Enfant 70 av. de la Libération - Rezé Tél. 75.54.55



Je préfère le vin d'ici à l'eau de là

Le vignoble rezéen connu de la Normandie à la Castille...

Si vous montez sur la terrasse du Corbusier, en tournant votre regard vers le sud-ouest, vous verrez des vignes... Ce n'est pas «l'océan des ceps» comme on peut en découvrir dans le pays valletais, mais Rezé appartient néanmoins au registre des communes viticoles. Sur les quelques 400 hectares de terres agricoles que recèle encore le territoire communal, la Chambre d'Agriculture ne recense que cinq «exploitants viticoles», récoltant sur 11 hectares. La réalité est un peu différente et a de quoi surprendre : les Rezéens possèdent 31 hectares de vignes, et cette année 125 personnes ont déclaré une récolte.



Il s'agit dans la majorité des cas de petites parcelles personnelles : 99 déclarations ne concernent que la «consommation familiale», à savoir 19 hectolitres de vin blanc et 692 hl de vin rouge, le tout récolté sur 15 ha 50. Il existe aussi 26 récoltants qui déclarent commercialiser leur production, constituée par : 106 hl de Muscadet (pour 2 ha 20), 70 hl de Gros-Plant (pour 47 ares), 85 hl de vin de pays, 174 hl de vin de table blanc et 498 hl de vin de table rouge (ces trois catégories pour un peu plus de 12 hectares). Il a été aussi déclaré la production de huit ares de «vigne d'un an»... Il existe donc des exploitants qui replantent. Au total la récolte 83 représente 933 hl de vins commercialisables et 711 hl de vins pour la consommation familiale, soit un total de 1 644 hl pour 31 hectares... Un rendement moyen très acceptable.

Dans les années 60 la fédération viticole départementale avait recensé plus de 6 hectares de Muscadet ; les

deux tiers de ce vignoble ont donc disparu depuis, et à vrai dire l'avenir de la vigne paraît bien compromis à Rezé. A la fois responsable local du syndicat agricole, et seul syndiqué viticole de la commune, Pierre Valton reconnaît : «La plupart des exploitants commencent à prendre de l'âge, et il n'y aura personne pour prendre leur relève. Dans une quinzaine d'années il n'y aura plus aucune exploitation agricole ou viticole à Rezé». Resteront simplement les «particuliers» qui font pousser quelques rangs de vigne dans leur jardin... Nous avons rencontré l'un d'eux.

«Je sais ce que je bois»

Gilbert possède dix rangs de «26000» et de «Cabernet Sauvignon» derrière sa maison. Il explique : «J'ai replanté cette vigne voici une dizaine d'années, parce que dans ma famille on a toujours récolté «son vin». Mon père le faisait, mon grand-père aussi...

Je dois dire que si je fais mes comptes à la fin de l'année, je n'y gagne pas grand chose. Il faut payer les produits de traitement, le désherbant, le déjeuner pour les vendangeurs...» Alors pourquoi continuer ? «Il y a plusieurs raisons. L'entretien de la vigne occupe une partie de mes loisirs. Pour les vendanges une bonne équipe de copains vient me donner un coup de main, ça nous donne l'occasion d'une petite fête. A l'époque du vin nouveau, j'invite les amis à venir goûter, c'est une autre fête... Et puis surtout, je sais ce que je bois : rien que du jus de raisin et du sucre dans les barriques... pas la moindre trace de produit chimique dans mon vin de table».

le Gros-Plant sans label

Pierre Valton, en revanche, est un véritable viticulteur : même si la vigne occupe moins de 10% de son exploitation (environ deux hectares et demi sur plus de trente), elle lui prend une bonne partie de son temps. «Entre la culture, la taille, les soins de la vigne, les vendanges, l'entretien de la cave... c'est pas loin de la moitié de mon travail tout au long de l'année».

Chez les Valton aussi on est vigneron de père en fils «il y a bien 200 ans qu'on cultive la vigne». La récolte actuellement est constituée d'un peu de Muscadet, des vins de table, et surtout du Gros-Plant, qui semble être le «fleuron» de la production, bien qu'il n'ait pas droit au label. «Rezé n'a jamais demandé à entrer dans l'aire de délimitation de l'appellation, on ne peut donc pas revendiquer le label Gros-Plant (par contre le Muscadet a droit à l'appellation contrôlée), ce qui ne l'empêche pas d'être très apprécié par les consommateurs. Les clients n'achètent pas du «papier», ils achètent du vin...»

Et M. Valton avoue que la commercialisation de son vin ne lui pose pas de problèmes. Il a su se créer une clientèle de particuliers, et il expédie sa production aussi bien vers la Normandie que dans la région parisienne, la Vendée, les Charentes, et même la Suisse... «j'en ai aussi fourni à des espagnols, commente-t-il, mais ça ne leur a pas plu». Il faut bien reconnaître que la saveur «pierre à fusil» du Gros-Plant a de quoi surprendre les gens habitués aux rouges capiteux de la Castille...